

Madame, Monsieur,

Je vous envoie ce courrier pour vous informer du changement d'organisation pour procéder à la réservation pour les vacances à l'ALSH Zébulon.

Le programme sera sur le site de la commune le vendredi 30 septembre : www.saint-verand.fr, rubrique Les loisirs à tout âge, jeunesse et centre de loisirs. Les réservations se feront à partir du **4 Octobre 8h00 jusqu'au 14 octobre 23h59**.

Sur le programme il y aura une journée en bleu, c'est une sortie ou un intervenant, si vous choisissez de réserver ce jour-là pour votre enfant vous devez au moins réserver un autre jour.

Attention pour la première fois les réservations des jours se feront par vous sur le portail famille de la même manière que pour les services périscolaires.

J'aurais pour cette date ouvert les services : **garderie du matin (7h30 à 8h00), la journée (8h00 à 18h00) et la garderie du soir (18h00 à 18h30)**.

Soyez vigilants car à partir du **14 octobre 23h59**, vous ne pourrez plus réserver sur le portail famille et pour les annulations vous aurez jusqu'au **18 octobre 23h59**.

Les réservations se font comme pour l'ancien fonctionnement de manière chronologique à partir du **14 Octobre**.

Par contre au-delà du **14 octobre 23h59**, vous pouvez nous contacter et nous vous dirons s'il reste de la place et nous pourrons faire la réservation à votre place.

Si l'effectif est complet par rapport au jour souhaité votre enfant sera **en liste d'attente** et nous vous contacterons dès qu'une place sera libre. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit en liste d'attente vous annulez la réservation.

Il se peut que vous n'avez pas de compte de créer pour aller sur le portail famille via le logiciel BERGER LEVRAULT car votre enfant n'est pas dans une école utilisant celui-ci ou n'a jamais utilisé les services de l'enfance jeunesse de la SMVIC. Dans ce cas, je vous invite à nous contacter au plus vite par mail à zebulon@saint-verand-38.fr ou par téléphone au **04 76 64 92 46**.

Par ailleurs, je voulais également préciser que je n'ai pas ouvert les services aux enfants nés en 2011 qui sont rentrés en 6^{ème} car ils ne sont plus prioritaires (uniquement s'il rest de la place quelques jours avant le début des vacances).

Pour les parents qui ne m'ont pas donné l'attestation d'assurance responsabilité civile 2022/2023 et le quotient familial 2022, je vous invite à me les transmettre par mail.

N'hésitez pas à me contacter si vous rencontrez un problème...

Je vous souhaite un bon week-end.

Françoise DAMIER, Directrice de l' ALSH ZEBULON